

REFERENCE A RAPPELER
201000264 du 23/03/2010

Paris, le 26/03/2010

LES INDIENS DE MONTLAMBAIR
CHAMPS CURTET
73230 VEREL PRAGONDRAN

Madame, Monsieur,

Suite à la décision de l'Autorité, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'autorisation d'utilisation de fréquence(s) pour votre réseau radioélectrique indépendant du service mobile.

Les services chargés du contrôle pourront être amenés à vérifier, avec ou sans préavis, que les fréquences attribuées sont utilisées conformément à l'autorisation.

Pour toute information complémentaire concernant la gestion de votre dossier, je vous invite à vous rapprocher de l'Agence nationale des fréquences* qui intervient comme prestataire pour le compte de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur du spectre et des relations avec les équipementiers

Jérôme ROUSSEAU